

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°39 du 25/10/2011

Colza

Réseau colza 2011-2012

15 des 20 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 24 au 25 octobre 2011.

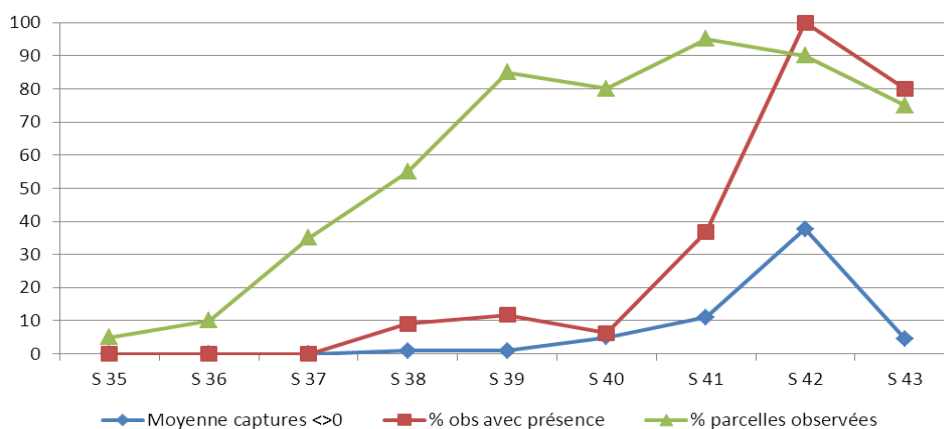
Stade des cultures

Les cultures observées atteignent le stade rosette, de 7 feuilles étalées pour les 2 (13 %) parcelles les moins avancées à plus de 10 feuilles pour la plus avancée.

Charançon du bourgeon terminal

De nouvelles captures modérées sont notées en ce début de semaine, avec en moyenne 4,5 prises dans les cuvettes avec présence depuis le relevé du début de semaine dernière, se répartissant entre 1 et 16 captures dans 12 des 15 parcelles pour lesquelles le relevé du piège sur végétation a été effectué.

On constate donc un renforcement des infestations après le pic de vol important de la semaine précédente, avec une présence constatée dorénavant dans les pièges de toutes les parcelles du réseau régional – moyenne de 41 captures se répartissant de 2 à 351.



.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis, la Draaf-sral, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

La pleine période de risque se poursuit sur l'ensemble de la région, l'accumulation des pontes sur les pétioles se faisant progressivement en cas de non contrôle des adultes. Pour mémoire, il n'y a pas de possibilité de contrôle direct des larves dans les pétioles issues des pontes. Ces larves se portent ensuite plus ou moins rapidement vers les cœurs et entraînent la destruction du bourgeon terminal, d'où la forte nuisibilité attribuée à ce ravageur.

Grosse Altise d'hiver

Adultes : quelques nouvelles captures (22 prises se répartissant entre 1 et 14 dans 5 des 9 pièges enterrés relevés) reflètent la poursuite d'une certaine activité, sans risque direct pour les cultures mais qui justifieront de rester attentif vis-à-vis des larves plus tard en saison.

Larves : si les sommes de températures acquises depuis les premières arrivées d'adultes rendent potentiellement possible les premières manifestations, leur présence effective demeure très limitée à ce jour, avec une présence tout juste détectée - 1 à 15 % de plantes avec présence – dans 3 des 20 parcelles du réseau, toutes ayant fait l'objet d'au moins déjà une observation spécifique.

Il convient de poursuivre régulièrement l'évaluation du risque, avec un seuil fixé à 70 % de plantes avec présence, sachant que les éventuels traitements de semence et contrôle du charançon du bourgeon terminal peuvent concourir à limiter les populations.

Orge

Données du réseau

Sept parcelles sur neuf déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (cinq dans l'Allier et deux en Haute-Loire) sur la période des 24 et 25 octobre.

Stade des cultures

Semis à une talle (pour les semis très précoces).

Observations ravageurs

Cicadelles : cinq parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Trois situations présentent des captures. Le nombre d'individus piégés sur plaque engluée varie de un à cent treize. A noter la présence importante jusqu'à la semaine dernière de ce ravageur sur des parcelles hors réseau dans le Nord Allier. Les conditions météorologiques actuelles (légèrement perturbées) ont provoqué momentanément une diminution d'activité des cicadelles.

On rappelle que le seuil de nuisibilité a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée.

Pucerons : quatre parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur.

Une seule parcelle située dans le Nord Allier présente 2 % de pieds porteurs de pucerons.

Des parcelles hors réseau du Nord Allier affichaient des populations importantes jusqu'à 20% de pieds porteurs.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou présence de 5% de pieds porteurs depuis plus de 10 jours.

Limaces : signalées dans deux des cinq parcelles ayant fait l'objet d'une observation de ce ravageur ; avec respectivement 2 et 4 % de pieds avec morsures. Les conditions humides peuvent être favorables à leur activité, le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses.

Mulots et campagnols : non signalés dans les parcelles qui ont fait l'objet d'une observation

.../...

Triticale

Ce bulletin fait la synthèse de 8 parcelles observées (1 dans l'Allier, 4 en Haute-Loire, 3 dans le Cantal et 1 dans le Puy de Dôme).

Stade des cultures

Les triticales semés précocement, notamment en secteur d'altitude, atteignent actuellement les stades 2 voire 3 feuilles. Les semis les plus récents, ou en secteur de moindre altitude, sont au stade levée à 1 feuille. La levée reste par endroit difficile et parfois hétérogène du fait du manque de précipitations.

Etat sanitaire

L'état sanitaire des triticales en ce début de campagne est sain grâce au climat sec actuel. On note néanmoins la présence de quelques campagnols dans la région de St-Flour occasionnant quelques dégâts sur les jeunes plantes, sans trop d'importance pour le moment.

Blé

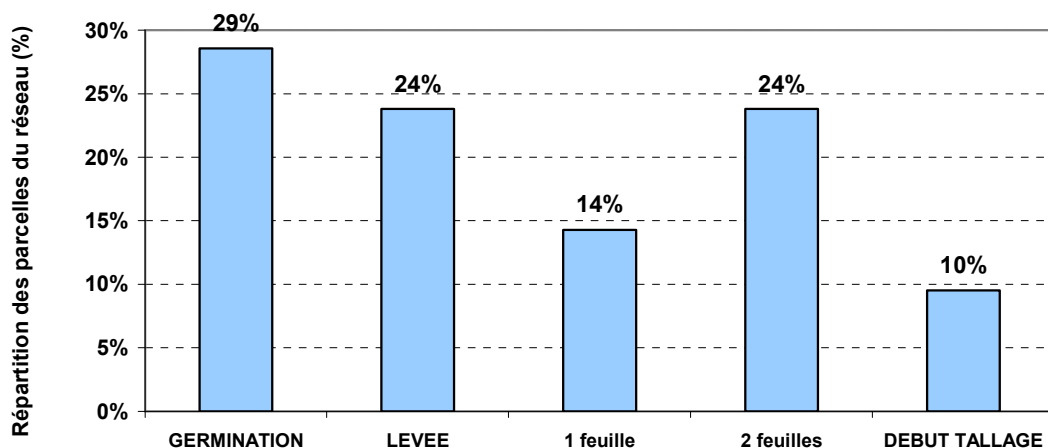
Actuellement, 24 parcelles sont déclarées en tant qu'observatoires du Bulletin de Santé du Végétal, 12 dans l'Allier, 2 dans le Cantal, 5 en Haute-Loire et 5 dans le Puy de Dôme.

Cette semaine, 14 ont été observées, 8 dans l'Allier, 1 dans le Cantal, 2 en Haute-Loire et 3 dans le Puy de Dôme.

Stades

Les parcelles sont globalement en cours de levée, jusqu'à deux feuilles pour les plus avancées dans l'Allier et début tallage en Haute-Loire sur le Velay Volcanique.

Stades Blé Auvergne



.../...

Etat sanitaire

Cicadelles

Des captures de cicadelles sont relevées depuis la semaine dernière avec des hétérogénéités importantes. En semaine 42, sur 7 parcelles observées, des captures ont été signalées sur 3 : une dans le Puy-de-Dôme avec 6 captures, une dans l'Allier avec plus de 30 captures et une en Haute-Loire (secteur de Vergezac) avec 148 captures.

Cette semaine, sur 4 parcelles équipées de plaques engluées, on a dénombré 4 situations avec moins de 10 cicadelles.

Il est important de rappeler que le seuil de nuisibilité est estimé à 30 captures hebdomadaires.

Ces relevés doivent inciter à réaliser un piégeage à la parcelle pour une bonne appréhension du risque de transmission de la maladie des pieds chétifs via les cicadelles.

Le climat annoncé pour la semaine reste favorable à l'activité des cicadelles, notamment les après-midi ensoleillées. La vigilance reste donc de mise.

Pucerons

Les pucerons sont très discrets cette semaine (présence dans 1 sur 10 parcelles déclarées).

Le dénombrement des pucerons s'effectue directement par comptage sur les plantules.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 10% de plantes sont colonisées par au moins un puceron ou lorsque la présence des pucerons, quel que soit leur nombre, se prolonge au-delà de 10 jours consécutifs.

Limaces

Pour l'instant, les limaces ne sont signalées que sur une seule parcelle du réseau, dans l'Allier.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation